RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3S SERVICE
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 008 000 euros
Siège social : 4 Rue Jean Rondeau
ZA Les Montels, 63118 CEBAZAT

339 200 347 RCS CLERMONT-FERRAND

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 7 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 7 septembre,
A 11 heures,

La société A3S GROUPE, Société par action simplifiée au capital de 10.620.000 euros, ayant son siège social 16 Rue Verte - ZI de Ladoux – 63118 CEBAZAT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 942 383 928, représentée par Monsieur Jean-Christophe VIGOUROUX, Président de la Société FIMAVI, elle-même Présidente de la Société A3S GROUPE,

Associée unique de la société 3S SERVICE,

A pris les décisions suivantes :

- **Transfert du siège social et modification corrélative de l'article des statuts correspondant,**
- **Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique décide de transférer le siège social du 4 Rue Jean Rondeau – ZA les Montels à CEBAZAT (63118) au 21 Rue Verte – Pôle économique de Ladoux – 63118 CEBAZAT à compter du 7 septembre 2026 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts dont la rédaction sera désormais la suivante :

« ARTICLE 3 – SIEGE SOCIAL

Le siège social de la Société est fixé : 21 Rue Verte – Pôle économique de Ladoux – 63118 CEBAZAT.

Il peut être transféré en tout autre endroit de la France métropolitaine par décision de l'Associé unique ou par décision de la collectivité des Associés. »

SECONDE DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au prêteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Pour la Société A3S GROUPE
M. Jean-Christophe VIGOUROU
Es-qualités

[redacted]